

## Communiqué de presse

Mardi 2 décembre 2025

### Travaux milieux aquatiques 2025 Bassin versant de l'Arguenon amont

**Par les caractéristiques de son territoire et les évolutions climatiques constatées à l'échelle mondiale, l'Agglomération de Lamballe Terre & Mer, Territoire Engagé pour la Nature (TEN), accorde une attention particulière à la ressource en eau et à sa préservation.**

**Dans le cadre de ses compétences environnementales et plus particulièrement de la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI), elle travaille sur la qualité de l'eau et la gestion des cours d'eau et des milieux humides.**

**L'Accord de Territoire de l'Arguenon (2025-2027), porté par le Syndicat Mixte Arguenon Penthievre, favorise les actions sur la ressource en eau, menées par Lamballe Terre & Mer, sur ce secteur.**

#### Interventions effectuées en 2025

Afin de répondre aux différentes problématiques de préservation de la biodiversité rencontrées sur les rivières, plusieurs types de travaux ont été réalisés par Lamballe Terre & Meren 2025, dans la continuité de son plan pluriannuel d'investissements, sur le bassin versant de l'Arguenon amont :

- 1 suppression de buse et 1 arasement de seuil afin de restaurer la continuité écologique (permettre la libre circulation des espèces piscicoles (truites, anguilles) et des sédiments) ;
- Création de fascines (barrières composées de fagots de bois) pour reconstituer les berges du cours d'eau qui s'étaient érodées par l'abreuvement du bétail ;
- Entretien et restauration de la végétation des bords de rives pour améliorer la diversité végétale des berges et préserver les habitats ;
- 1 remise du cours d'eau dans son lit (talweg) de 300 m (La Rosette à Eréac).

Ces interventions ont été réalisées par des entreprises spécialisées (ID VERDE et BEUREL TP). Les associations de pêche (AAPPMA) de Plénée-Jugon et de Jugon-les-Lacs sont intervenues pour l'entretien et la restauration des berges.

Les travaux ont été localisés sur les communes de Plénée-Jugon, Eréac, Jugon-les-Lacs et Sévignac.

#### Coût et financement des travaux

Le montant des travaux du volet « milieux aquatiques », réalisés par Lamballe Terre & Mer en 2025 sur le territoire de l'Arguenon en amont de Jugon-les-Lacs, s'élève à environ 110 000 € TTC.

Pour agir, Lamballe Terre & Mer bénéficie de cofinancements à hauteur de 80%, apportés par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne (AELB), le Conseil Régional et le Département des Côtes d'Armor. Le reste à charge (20%) est financé via la taxe GEMAPI.

## **Exemple d'intervention : restauration de la Rosette à Eréac**

---

Parmi les opérations réalisées cette année, par Lamballe Terre & Mer, un chantier a été mené à Eréac : la remise dans son lit (talweg), sur un tronçon de 300m, du cours d'eau La Rosette.

L'objectif est de restaurer le fonctionnement naturel du cours d'eau pour atteindre le bon état écologique exigé par la réglementation européenne (La Rosette étant considéré en « état moyen »).

A cet endroit, le lit de la rivière était colmaté, les débits relativement faibles et l'oxygénation insuffisante, ce qui limitait la qualité de l'habitat (quelques truites seulement ont été recensées lors de la pêche de sauvegarde par la Fédération de Pêche).

De plus, le cours d'eau, mal positionné dans le paysage, provoquait une forte érosion des berges, menaçant la voirie.

En lui redonnant un profil sinueux adapté à la topographie, le lit retrouve désormais sa capacité de débordement vers les zones humides qui jouent alors pleinement leur rôle de champ d'expansion des crues, limitant ainsi les inondations.

Les travaux menés contribuent à :

- La diversification des habitats aquatiques et humides,
- Le ralentissement des écoulements,
- La régulation des crues et la recharge des nappes, permettant de soutenir les débits en été et de tamponnement des crues en hiver.

Par ailleurs, les nombreux fossés drainants ont aussi été déconnectés, restaurant les fonctionnalités de la zone humide et améliorant la fonctionnalité écologique du site.

Ces travaux, en concertation avec les propriétaires/exploitants, a fait l'objet d'une validation préalable par les partenaires techniques (ASTER/CD22) et financiers (AELB, CD22).

Le montant total de cette opération, mise en œuvre par BEUREL TP, s'élève à 63 000 € TTC (dont 50 400 € d'aides de l'AELB et du Département des Côtes d'Armor), le reste (12 600 €) étant financé par Lamballe Terre & Mer via la taxe GEMAPI.

---

*Point presse du mardi 2 décembre, 10h, lieu-dit le Haut Launay à Eréac, en présence de :*

- *Jean-Luc BARBO, Vice-Président en charge des Transitions écologiques et enjeux de biodiversité de Lamballe Terre & Mer,*
- *Nicole DROBECQ, Maire de la commune d'Eréac,*
- *Christophe MARCHAND, 1<sup>er</sup> adjoint et propriétaire d'une parcelle concernée par les travaux*
- *Caroline GUEGAIN, responsable du service bassins versants et GEMAPI à Lamballe Terre & Mer*
- *Aurélie MARTIN, technicienne « milieux aquatiques » à Lamballe Terre & Mer,*

---

*Contact presse - Florence Baëhl - florence.baehl@lamballe-terre-mer.bzh*